

Justificatif généré le 24/05/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 24/05/2024
Département : (92) Hauts-de-Seine (92)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/740353
N° d'annonce : 740353

ANPERE Retraite

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W751164180

Siège social : 6 Boulevard de Pesaro 92000 Nanterre

GERP enregistré à l'ACPR
sous le numéro 477654743/GP1

Convocation à l'Assemblée Générale Mixte 2024

L'Assemblée Générale Mixte de l'association ANPERE Retraite se tiendra le **Mercredi 26 juin 2024 à 16h30** au Château d'Artigny, 92 Rue de Monts, 37250 Montbazou afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Partie extraordinaire de l'Assemblée Générale

1. Modification de l'article 4 des statuts

Partie ordinaire de l'Assemblée Générale

2. Approbation du rapport du Conseil d'Administration
3. Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2023
4. Affectation du résultat
5. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2023 et suivants
6. Approbation des comptes annuels 2023 des plans d'épargne retraite populaire (PERP) souscrits par l'association
7. Approbation des budgets 2024 des d'épargne retraite populaire (PERP) souscrits par l'association
8. Evolution des contrats souscrits par ANPERE Retraite
9. Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration pour la négociation des avenants aux contrats d'assurance de groupe souscrits par l'association
10. Montant global d'indemnités alloué aux administrateurs

11. Renouvellement du mandat de membre du Comité de surveillance du PER Ma Retraite de M. Pierre CHASSEGUET
12. Election de M. Edouard DUHAMEL au poste d'administrateur
13. Ratification de la cooptation de Mme Marie MAEDLER au poste d'administratrice
14. Renouvellement des mandats de Mme Stéphanie BINET, M. Pierre CHASSEGUET, Mme Sophie BORDELET et M. Emmanuel PERARD aux postes d'administrateurs

Conformément aux statuts, l'associations ANPERE Retraite a décidé de faire usage des convocations électroniques pour l'Assemblée Générale Mixte 2024.

Un pouvoir pourra être fourni à tout adhérent qui souhaiterait se faire représenter à l'Assemblée sur simple demande auprès de l'association à anpere.contact@anpere.fr.

En vous remerciant de votre confiance, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Président,

Jean Sébastien ANTONIOTTI

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeSkIxrMY

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeSkIxrMY>

